Victime de Ransomware ? Payer ou ne pas payer ?

	Victime de Ransomware ? Payer ou ne pas payer ?

Selon une étude d'IBM, près de 70% des entreprises victimes d'un ransomware acceptent de payer les cybercriminels pour récupérer leurs données. 50% de celles-ci ont versé plus de 10.000 dollars. Pourquoi payer ? Pour récupérer l'accès à leurs données critiques.

« On ne paie pas, ce n'est pas une solution raisonnable » jugeait en début d'année le patron de l'agence de sécurité de l'Etat (Anssi). Pour Guillaume Poupard, verser des rançons aux auteurs de ransomware n'est pas la solution.

Pourquoi ? Car, entre autres, « cela contribue uniquement à soutenir financièrement les développeurs du malware » justifie Catalin Cosoi, responsable de la stratégie sécurité de BitDefender. Mais voilà, faute de sauvegarde et compte tenu de l'importance des données, des entreprises se résignent à payer.

Ransomware : des attaques à large spectre

C'est ce qu'observe IBM Security dans une étude. D'après Big Blue, les entreprises sont de plus en plus victimes de ransomware. Mais d'abord par opportunisme. Ces attaques sont désormais bien moins ciblées et affectent des victimes plus que des cibles.

L'attaque fin novembre contre le système de transport de San Francisco en est une illustration. Les pirates expliquaient ainsi automatiser l'infection par un ransomware après détection de vulnérabilités. La municipalité avait cependant refusé de payer la rançon de 100 bitcoins (alors plus de 70.000 dollars).

Selon IBM, la rentabilité du ransomware encourage à la multiplication des attaques. Près de 40% des emails de spam contiendraient désormais un tel programme malveillant. Cela se traduit mécaniquement par une hausse du nombre de victimes.

Et les entreprises victimes auraient donc majoritairement tendance, à près de 70%, à payer la rançon pour récupérer leurs données, chiffrées par les cybercriminels et donc inexploitables. Le préjudice financier dépasserait les 10.000 dollars pour 50% de ces sociétés.

Payer ou renoncer à ses données critiques

Les 20% restants auraient versé plus de 40.000 dollars, estime IBM. Au total, Big Bue évalue à 1 milliard de dollars, le montant ainsi extorqué aux entreprises grâce à un ransomware…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
  (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Ransomware – Payer ou ne pas payer ? Une large majorité d’entreprises a choisi – ZDNet

---

Prévisions cybercriminalité pour 2017

	**Prévisions cybercriminalité pour 2017**

Nous sommes tombés sur cet article sur le site Internet « Informaticien.be » et n'avons pas pu nous empêcher de le partager avec vous tant il est en accord avec les prévisions ressorties de nos analyses. Aux portes de 2017, les entreprises, administrations et association non seulement vont devoir s'adapter à une réglementation Européenne risquant s'impacter lourdement la réputation des établissements qui devront signaler à la CNIL qu'elle viennent d'être victime de piratage, mais également, l'évolution des techniques de piratage vont augmenter les risques qu'auront les organismes à se faire pirater leurs systèmes informatiques. N'hésitez pas à consulter notre page consacrée aux bons conseils que nous prodiguons depuis de nombreuses années sur https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles.
Denis JACOPINI

Trend Micro présente son rapport annuel des prévisions en matière de sécurité: 'The Next Tier – 8 Security Predictions for 2017'. L'année prochaine sera marquée par des attaques de plus grande envergure à tous les niveaux. Les cybercriminels adopteront des tactiques différentes pour tirer parti de l'évolution du paysage technologique.
« Nous pensons que la General Data Protection Regulation (GDPR) va non seulement changer fondamentalement la manière dont les entreprises gèrent leurs données, mais aussi induire de nouvelles méthodes d'attaque. La tactique du ransomware va également s'étendre pour toucher plus d'appareils, tandis que la cyberpropagande influencera de plus en plus l'opinion publique", déclare Raimund Genes, CTO de Trend Micro.
En 2016, l'on a assisté à une formidable augmentation des vulnérabilités d'Apple avec pas moins de 50 fuites. A cela s'ajoutent 135 bugs Adobe et 76 bugs Microsoft. Alors que Microsoft continue d'améliorer ses facteurs limitatifs et qu'Apple est de plus en plus considéré comme le système d'exploitation prépondérant, ce déplacement apparent des 'exploits' des logiciels vulnérables va encore s'accentuer en 2017.
L'IoT et l'IIoT – dans la ligne de mire des attaques ciblées
L'Internet of Things (IoT – internet des objets) et l'Industrial Internet of Things (IioT – internet industriel des objets) seront de plus en plus dans la ligne de mire des attaques ciblées en 2017. Ces attaques tirent parti de l'engouement croissant suscité par les appareils connectés en exploitant les failles et les systèmes non protégés et en perturbant des processus d'entreprise. L'usage croissant d'appareils mobiles pour surveiller les systèmes de production dans les usines et les milieux industriels, combiné au nombre important de vulnérabilités dans ces systèmes constitue une réelle menace pour les organisations.
Explosion de l'extorsion professionnelle
Le Business E-mail Compromise (BEC) et le Business Process Compromise (BPC) représentent de plus en plus une forme relativement simple et économiquement rentable d'extorsion professionnelle. En incitant un employé innocent à verser de l'argent sur le compte bancaire d'un criminel, une attaque BEC peut rapporter 140.000 dollars. Bien que le piratage direct d'un système de transaction financière exige plus d'efforts, cela représente une manne de pas moins de 81 millions de dollars pouvant tomber aux mains des criminels.
Autres faits marquants du rapport
Le nombre de nouvelles familles de ransomware ne progresse que de 25 %. Mais le ransomware s'étend désormais aux appareils IoT et aux terminaux informatiques autres que les desktops (par exemple les systèmes POS ou les distributeurs automatiques).
Les fournisseurs ne parviendront pas à protéger à temps les appareils IoT et IIoT pour éviter des attaques DoS (refus de service) ou d'autres types d'attaques.
Le nombre de failles découvertes dans les technologies Apple et Adobe augmente, ce qui vient s'ajouter aux « exploit-kits ».
46 pour cent de la population mondiale est aujourd'hui reliée à l'internet : la cyberpropagande ne va cesser d'augmenter, à présent que les nouveaux dirigeants des grands pays sont en place. L'opinion publique risque donc d'être influencée par de fausses informations.
Comme ce fut le cas lors de l'attaque de la Banque du Bangladesh plus tôt cette année, les cybercriminels parviennent à modifier des processus d'entreprise via des attaques BPC, et à en tirer largement profit. Les attaques BEC restent d'actualité pour extorquer des fonds à des employés qui ne se doutent de rien.
Le GDPR produira des changements de politique et administratifs qui auront un lourd impact sur les coûts. Cela exigera aussi des examens complexes des processus de données pour assurer la conformité réglementaire.
De nouvelles méthodes d'attaques ciblées déjoueront les techniques de détection modernes, permettant aux criminels de s'attaquer à différentes organisations.
Original de l'article mis en page : Le ransomware s'étend aux appareils connectés et à l'internet des objets – Press Releases – Informaticien.be

---

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.
Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Le ransomware s’étend aux appareils connectés et à l’internet des objets – Press Releases – Informaticien.be

---

Une entreprise touchée toutes les 40 secondes par une attaque par Ransomware en 2016

Une entreprise touchée toutes les 40 secondes par une attaque par Ransomware en 2016

Entre janvier et septembre 2016, la fréquence des attaques de ransomware contre les entreprises a triplé, passant d'une toutes les deux minutes une toutes les 40 secondes. Pour les particuliers, cet intervalle s'est réduit de 20 à 10 secondes. Avec l'apparition de plus de 62 nouvelles familles de logiciels rançonneurs au cours de l'année, le ransomware est la menace désignée comme fait marquant de l'année 2016. La rubrique Story of the Year fait partie de l'édition annuelle du Kaspersky Security Bulletin retraçant les principales menaces et statistiques de l'année écoulée et établit des prévisions sur ce que nous réserve 2017.

Le ransomware est devenu un réel business

Entre autres choses, 2016 a révélé à quel point le modèle RaaS (Ransomware as a Service) séduit désormais les criminels qui ne possèdent pas les compétences ou les ressources nécessaires pour développer leur propre malware ou n'en ont tout simplement pas envie. Le principe consiste pour les créateurs du code malveillant à offrir celui-ci « à la demande », en se bornant à vendre des versions modifiées à leurs clients qui les diffusent via du spam ou des sites web et reversent une commission à l'auteur, le principal bénéficiaire financier. « Le modèle classique de l'affiliation paraît aussi efficace pour le ransomware que pour les autres types de malware. Les victimes paient souvent la rançon, de sorte que l'argent coule à flots. Inévitablement, cela a conduit à l'apparition quasi quotidienne de nouveaux logiciels de cryptage », commente Fedor Sinitsyn, analyste senior en malware chez Kaspersky Lab.

L'évolution du ransomware en 2016

En 2016, le ransomware a poursuivi ses ravages à travers le monde, devenant de plus en plus élaboré et diversifié pour renforcer son emprise sur les données, les appareils, les particuliers et les entreprises :

• Les attaques sur les entreprises ont nettement augmenté. Selon l'étude Kaspersky Lab, une entreprise sur cinq au niveau mondial a subi un incident de sécurité informatique à la suite d'une attaque de ransomware et une petite entreprise sur cinq n'a jamais récupéré ses fichiers, même après avoir versé une rançon.

• Si certains secteurs d'activité ont été plus durement touchés que d'autres, notre étude indique que personne n'est véritablement épargné par le risque : le plus fort taux d'attaques frappe l'enseignement (de l'ordre de 23 %) et le plus faible, la grande distribution et les loisirs (16 %).

• Le ransomware « éducatif », conçu pour donner aux administrateurs système un outil permettant de simuler des attaques de ce type, a été rapidement et impitoyablement exploité par des criminels, donnant notamment naissance à Ded_Cryptor et Fantom.

• Parmi les méthodes de rançonnage observées pour la première fois en 2016 figure le cryptage de disque, consistant pour les auteurs des attaques à bloquer l'accès, non pas à quelques fichiers, mais à la totalité d'entre eux simultanément. Petya Dcryptor, alias Mamba, va encore plus loin en verrouillant l'ensemble du disque dur, grâce à des attaques de mots de passe par force brute pour accéder à distance aux appareils des victimes.

• Le ransomware Shade a montré sa capacité à changer d'approche vis-à-vis d'une victime si l'ordinateur infecté s'avère appartenir à des services financiers, pour télécharger et installer un spyware au lieu de crypter les fichiers.

• Les codes malveillants ont sensiblement perdu de leur qualité : c'est ainsi que de simples chevaux de Troie rançonneurs, présentant des erreurs de programmation et des fautes grossières dans les demandes de rançon, multiplient les risques pour les victimes de ne jamais récupérer leurs données…[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus…) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE Cybersécurité & Conformité Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Ransomware : Kaspersky Lab recense une attaque toutes les 40 secondes contre les entreprises en 2016 — Global Security Mag Online

Pour récupérer vos données, ce ransomware vous demande d’infecter d’autres victimes

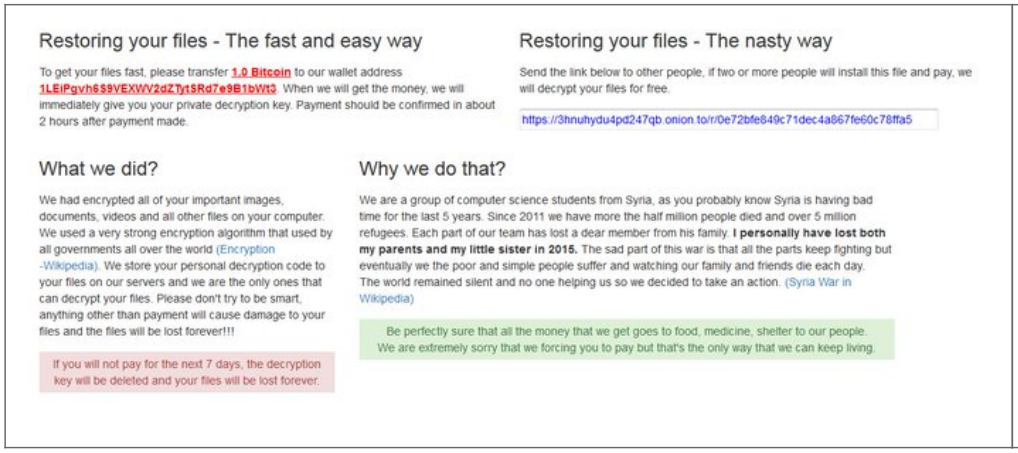

Restoring your files - The fast and easy way

To get your files fast, please transfer 1.0 Bitcoin to our wallet address 1LEiPgvh6S9VEXWV2dZTyt5Rd7e9B1bWt3. When we will get the money, we will immediately give you your private decryption key. Payment should be confirmed in about 2 hours after payment made.

Restoring your files - The nasty way

Send the link below to other people, if two or more people will install this file and pay, we will decrypt your files for free.

https://3hnuhydu4pd247qb.onion.to/r/0e72bfe849c71dec4a867fe60c78ffa5

What we did?

We had encrypted all of your important images, documents, videos and all other files on your computer. We used a very strong encryption algorithm that used by all governments all over the world (Encryption -Wikipedia). We store your personal decryption code to your files on our servers and we are the only ones that can decrypt your files. Please don't try to be smart, anything other than payment will cause damage to your files and the files will be lost forever!!!

If you will not pay for the next 7 days, the decryption key will be deleted and your files will be lost forever.

Why we do that?

We are a group of computer science students from Syria, as you probably know Syria is having bad time for the last 5 years. Since 2011 we have more the half million people died and over 5 million refugees. Each part of our team has lost a dear member from his family. **I personally have lost both my parents and my little sister in 2015.** The sad part of this war is that all the parts keep fighting but eventually we the poor and simple people suffer and watching our family and friends die each day. The world remained silent and no one helping us so we decided to take an action. (Syria War in Wikipedia)

Be perfectly sure that all the money that we get goes to food, medicine, shelter to our people. We are extremely sorry that we forcing you to pay but that's the only way that we can keep living.

Pour récupérer vos données, ce ransomware vous demande d’infecter d’autres victimes

Un nouveau logiciel de rançon contraint ses victimes à participer à sa propagation, sous peine de perdre leurs données.

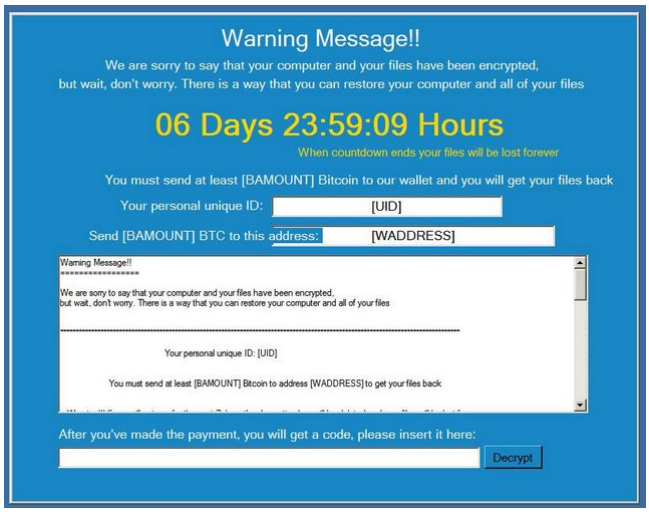

L'idée semble tout droit sortie d'un épisode de *Black Mirror*. Il y a quelques jours, l'équipe de MalwareHunterTeam a mis la main sur un *malware* en cours de développement, baptisé Popcorn Time – aucun lien avec l'application de streaming du même nom. Comme de nombreux logiciels de rançon, il demande à ses victimes de payer pour pouvoir déchiffrer leurs données. Le tarif est fixé à un Bitcoin, soit 730 euros au cours actuel. Mais l'équipe de Popcorn Time laisse une possibilité moins coûteuse, qu'elle qualifie elle-même de «sale»: propager le logiciel en infectant deux autres personnes. Les données sont déverrouillées après le paiement des nouvelles victimes.

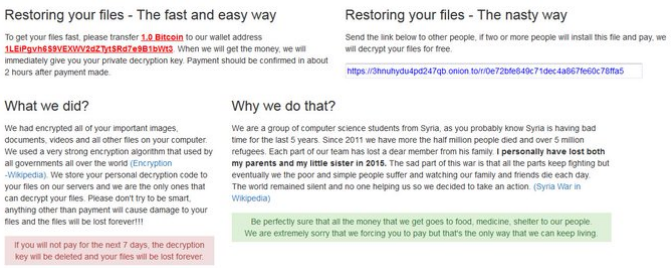

Pour vous aider à choisir la méthode sale, les auteurs de Popcorn Time fournissent le lien sur lequel devront cliquer les cibles. Il redirige vers un fichier hébergé sur un serveur Tor – actuellement hors-service. Une fois exécuté, Popcorn Time prétend installer un logiciel, tout en exécutant le chiffrement. Comme le relève le site Bleeping Computer, il s'attaque à de nombreux dossiers, parmi lesquels Mes Documents, Mes Photos, Ma Musique ou le Bureau. Chaque fichier est chiffré en AES (*Advanced Encryption Standard*). Il affiche ensuite une page d'avertissement incluant l'ensemble des instructions, un décompte d'une semaine et un champ permettant d'inscrire la clé de déchiffrement.

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Pour récupérer vos données, ce ransomware vous demande d’infecter d’autres victimes

---

Alerte ! Des publicités Internet contaminées par des malwares

Alerte ! Des publicités Internet contaminées par des malwares

De très nombreux sites Internet à forte notoriété ayant des millions de visiteurs quotidiens sont touchés. Les systèmes de détection ESET montrent qu'au cours des deux derniers mois, Stegano a été affiché auprès de plus d'un million d'utilisateurs. Stegano se cache dans les images publicitaires affichées sur les pages d'accueil des sites Internet.

Bonjour,
Depuis le début du mois d'octobre 2016, des cybercriminels ciblent les utilisateurs d'Internet Explorer et analysent leur ordinateur pour détecter les vulnérabilités dans Flash Player. En exploitant leurs failles, ils tentent de télécharger et d'exécuter à distance différents types de malwares.
Ces attaques se rangent dans la catégorie des publicités malveillantes, c'est-à-dire que des codes malicieux sont distribués via des bannières publicitaires. **La victime n'a même pas besoin de cliquer sur la publicité** : il suffit qu'elle visite un site Internet l'affichant pour être infecté. Elle est alors renvoyée automatiquement vers un kit d'exploitation invisible **permettant aux cybercriminels d'installer à distance des malwares sur son ordinateur.** Vous trouverez ci-joint notre infographie expliquant la technique utilisée par Stegano pour infecter les ordinateurs.
« **Certaines des charges utiles que nous avons analysées comprennent des chevaux de Troie, des portes dérobées et des logiciels espions, mais nous pouvons tout aussi bien imaginer que la victime se retrouve confrontée à une attaque par ransomware,** » explique Robert Lipovsky, senior malware researcher chez ESET. « Cette menace montre combien il est important d'avoir un logiciel entièrement patché et d'être protégé par une solution de sécurité efficace et reconnue. Si l'utilisateur applique ces recommandations, il sera protégé contre ce genre d'attaque, » poursuit Robert Lipovsky.
« Stegano » fait référence à la sténographie, une technique utilisée par les cybercriminels pour cacher une partie de leur code malveillant dans les pixels d'images présents dans les bannières publicitaires. Ceux-ci sont masqués dans les paramètres contrôlant la transparence de chaque pixel. Cela entraîne un changement mineur des tons de l'image, rendant ces derniers invisibles à l'œil nu pour la victime potentielle.
Afin d'éviter de se retrouver infecté par le malware Stegano, ESET recommande aux utilisateurs de protéger leurs machines avec une solution de sécurité fiable et de mettre à jour les applications et le système d'exploitation.
Pour plus d'informations sur Stegano, nous vous invitons à consulter les deux articles suivants venant de WeliveSecurity. Le premier est l'analyse technique détaillée de Stegano, le second est une interview de Robert Lipovksy, Senior malware researcher chez ESET, expliquant la menace pour le grand public. Nous nous tenons à votre disposition pour plus de détails.

Notre métier : Au delà de nos actions de sensibilisation, nous répondons à vos préoccupations en matière de cybersécurité par des audits sécurité, par des actions de sensibilisation sous forme de formations ou de conférences. Vous apprendrez comment vous protéger des pirates informatiques et comment vous mettre en conformité avec le Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles. Audits sécurité, animations de formations en cybercriminalité et accompagnement à la mise en conformité avec le règlement sur la protection des données personnelles. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Denis JACOPINI réalise des audits et anime dans toute le France et à l'étranger des formations, des conférences et des tables rondes pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles. Enfin, nous vous accompagnons dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Le malware Stegano infecte les machines à l'insu de ses victimes

---

Un malware multi compétences est né. Proteus

Un malware multi compétences est né. Proteus

Les experts de sécurité de Fortinet ont découvert un malware multifonction nommé Proteus. Il vérifie notamment les comptes e-commerce piratés.

Imaginer un malware capable de transformer les ordinateurs en serveur proxy, de miner différentes monnaies virtuelles, d'enregistrer les frappes au clavier et de vérifier la validité des comptes victimes d'un vol de données. Et bien cela existe. Les experts de Fortinet ont déniché ce couteau suisse du logiciel malveillant.
Baptisé Proteus, le malware est écrit en .Net et se diffuse à travers le botnet Andromeda. Les spécialistes de Fortinet constatent que ce malware peut éliminer d'autres logiciels malveillants sur les PC compromis. Tout comme Andromeda, il communique via un chiffrement symétrique avec des serveurs C&C pour contrôler les actions du malware sur les PC. De plus, il est capable d'ajouter des modules additionnels, les télécharger et les exécuter à la demande. Proteus s'épanouit dans le minage de crypto-monnaies. Il supporte les outils, HA256 miner, CPUMiner et ZCashMiner utilisés pour les monnaies virtuelles comme Bitcoin, Litecoin, Zcash.

Un vérificateur de comptes e-commerce piratés

Pour les spécialistes de la sécurité, la grande spécificité de Proteus réside dans sa capacité à vérifier la validité des comptes volés sur certains sites. Dans les cas présent, le code source du malware a montré que la vérification est réclamée par le serveur de C&C qui fournit des identifiants et des mots de passe. Le PC infecté va donc envoyer une requête sur certains sites de e-commerce comme Amazon, eBay, Spotify, Netflix et plusieurs sites allemands…[lire la suite]

Original de l'article mis en page : Proteus, le couteau suisse

du logiciel malveillant

Une clé de déchiffrement gratuite pour le ransomware Crysis

Une clé de déchiffrement gratuite pour le ransomware Crysis

ESET fournit une clé de déchiffrement pour toutes les personnes victimes du ransomware Crysis (détecté par ESET comme Win32/Filecoder.Crysis). L'outil a été mis au point grâce aux clés de déchiffrement maîtres récemment publiées via le forum BleepingComputer.com.

Le ransomware Crysis a commencé à s'étendre une fois que l'un de ses principaux « concurrents », TeslaCrypt, ait cessé ses opérations plus tôt cette année. Se propageant par plusieurs canaux, Crysis a été détecté par nos systèmes des milliers de fois partout dans le monde.
Si vous avez été victime du ransomware Crysis, téléchargez la clé de déchiffrement depuis notre page dédiée en cliquant ici. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur la façon d'utiliser l'outil, consultez ESET Knowledgebase.
Veuillez noter que les nouvelles variantes de cette famille de ransomware peuvent utiliser de nouvelles clés, ce qui rend les fichiers concernés indéchiffrables.

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Vos média sociaux personnalisent ce ransomware pour mieux vous piéger

Un Ransomware utilise vos média sociaux pour mieux vous piéger

Ransoc utilise les médias sociaux pour personnifier la menace et tenter d'attendrir ses victimes. Car rien ne vaut les détails personnels pour faire peur.

Une nouvelle forme de ransomware utilise les comptes des médias sociaux et les fichiers locaux des victimes afin de créer des demandes personnalisées, et menacer d'une action en justice si la rançon n'est pas payée.

Nommé Ransoc par les chercheurs en cybersécurité de Proofpoint en raison de son lien avec les médias sociaux, y compris Facebook, LinkedIn et Skype, ce ransomware est une nouvelle évolution du logiciel malveillant qui s'est répandu cette année sur le Web. Ce n'est pas la première variante de ransomware à utiliser l'ingénierie sociale pour forcer les victimes à payer, mais Ransoc est unique par sa façon de retourner les fichiers des utilisateurs contre eux – surtout si ces fichiers sont téléchargés.

Pas de chiffrage, de la menace directe

Peut-être parce qu'il se concentre sur l'exploitation de cette peur, Ransoc ne chiffre pas les fichiers des victimes de la même manière qu'un ransomware comme Locky. Ransoc livre tout simplement ses exigences via le navigateur après avoir infecté le système via Internet Explorer sur Windows et Safari sur OS X.

Ce procédé pourrait paraître basique ou daté par rapport à des formes plus sophistiquées de ransomware – les ransomwares qui verrouillent les ordinateurs ont vu leur apogée entre 2012 et 2014 – mais Ransoc est construit de manière à pouvoir rechercher sur les disques durs de la victime et sur les médias sociaux les données qu'il va pouvoir ensuite utiliser. Ces données seront ensuite façonnées pour réaliser une demande de rançon sur mesure, en y incluant des images issues de comptes Facebook et LinkedIn.

Détection de matériel illégal

Les chercheurs de Proofpoint ont découvert qu'une variante de la demande de rançon n'est affichée que lorsque Ransoc soupçonne la victime de posséder des fichiers contenant des images illégales ou des fichiers multimédias téléchargés via un protocole torrent. Dans ce cas, Ransoc menace la victime d'une amende et de divulguer ces informations dans le cadre d'une action en justice.

Contrairement à la plupart des systèmes utilisés dans les ransomware, qui exigent des paiements intraçables en Bitcoin, les auteurs de Ransoc ont choisi de faire payer les victimes avec leur carte de crédit.

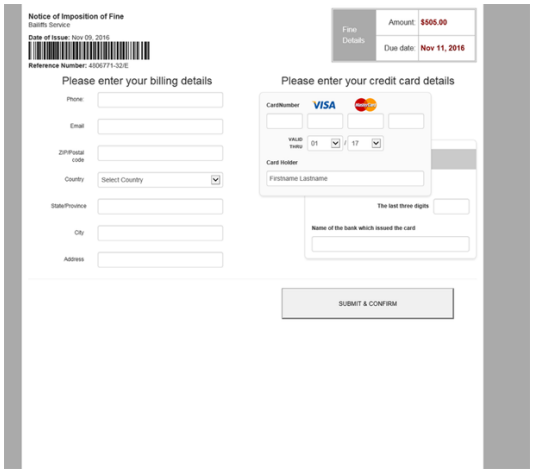

…[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).

Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.

Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Ce ransomware utilise vos profils de médias sociaux pour personnaliser ses demandes – ZDNet

---

14 millions de Français victimes des pirates Informatiques en 2016

14 millions de Français victimes des pirates Informatiques en 2016

La prolifération des cyberattaques a un corollaire : aucune classe d'âge et aucune profession ne sont aujourd'hui épargnées. Explications.

Dans un rapport publié mercredi 16 novembre, l'éditeur d'antivirus Symantec-Norton pointe l'ampleur que le phénomène « cybercriminel » a prise en 2016. Selon cette étude, 13,7 millions de Français auront été victimes d'attaques informatiques cette année. Le fait d'avoir baigné dans l'univers numérique depuis sa naissance ne change rien à la donne. Les « digital natives » (comme les experts désignent les jeunes qui manipulent des ordinateurs depuis le berceau) sont aussi démunis face à cette menace que leurs aînés.
La génération Y, celle des 18-34 ans, fait ainsi partie des plus touchées par le problème. Il faut dire que cette catégorie de population se comporte sur le Web de manière particulièrement risquée. Or, pour les professionnels de la cybersécurité, la négligence des internautes serait en cause dans la plupart des attaques informatiques dont ils sont victimes.

Des internautes imprudents

Bien que 77 % des Français sachent qu'ils doivent protéger leurs données en ligne, les utilisateurs gardent de mauvaises habitudes sur le Web. Les réflexes d'élémentaire prudence sont de peu de poids face à l'attrait de certains liens… même d'origine douteuse. Ainsi, 65 % des Français reconnaissent avoir déjà ouvert une pièce jointe postée d'un expéditeur inconnu. Et quasiment un internaute sur cinq partage ses mots de passe avec d'autres utilisateurs. Faut-il, dès lors, s'étonner qu'un Français sur deux se résigne à l'idée qu'il est désormais plus probable qu'une personne accède frauduleusement à ses appareils domestiques connectés qu'à son logement ?
D'après Laurent Heslault, directeur des stratégies numériques chez Symantec, les internautes ont bien conscience des dangers mais « n'ont pas envie de prendre les précautions adéquates pour assurer leur sécurité ». Alors que les cybercriminels, eux, disposent de techniques de plus en plus recherchées pour arriver à leurs fins.
Il ne s'agit pas seulement de paresse chez les internautes. 31 % d'entre eux sont dépassés par la quantité d'informations qu'ils ont à protéger. La plupart considèrent d'ailleurs que la question de la gestion sécurisée des données ne les concerne pas et qu'il appartient aux fournisseurs d'accès à Internet et aux entreprises du secteur des nouvelles technologies de résoudre ces problèmes.

Un problème mondial

Une étude réalisée en octobre, par le Ponemon Institute pour le compte de l'éditeur de logiciels professionnels Varonis Systems, démontre qu'il ne s'agit pas d'un problème strictement hexagonal. Si 37 % (seulement !) des internautes français indiquent qu'ils prennent toutes les mesures appropriées pour protéger les données auxquelles ils accèdent et qu'ils utilisent, la même réponse est donnée par 50 % chez les collaborateurs allemands, 39 % des employés britanniques et 35 % des employés américains.
Le nombre d'entreprises ayant fait l'expérience des ransomwares l'an dernier est en hausse constante. Ces logiciels rançonneurs, dont le FBI a révélé qu'ils avaient généré, au premier semestre 2016, plus de 209 millions de dollars de butin, ont infecté les serveurs de 12 % des entreprises allemandes, contre 17 % aux États-Unis, 16 % en France et 13 % au Royaume-Uni. Le nombre de cas de perte ou de vol de données au cours des deux dernières années a, lui aussi, explosé… Et l'on ne compte plus les cyberbraquages signalés chaque semaine à travers la planète.
De quoi inciter les États à renforcer leur arsenal pour lutter plus efficacement contre les gangs à l'oeuvre sur la Toile. Les 68 pays signataires de la convention de Budapest, le premier traité international abordant la question de la lutte contre la cybercriminalité adopté en 2001, se sont d'ailleurs réunis les 14 et 15 novembre derniers pour renforcer leur coopération en la matière. Un protocole additionnel à la convention sera adopté courant 2017 pour mettre en place un nouvel outil juridique permettant de collecter des preuves électroniques sur le « cloud », quelle que soit la localisation du serveur qui l'héberge… Preuve, s'il en était besoin, que les gouvernements du monde entier ont pris la mesure de la menace.

Quels sont les cyberdélits les plus fréquents en France ?

• Le vol de mot de passe (14 %)
• le piratage électronique (11 %)
• le piratage des réseaux sociaux (10 %)
• la fraude à la carte de crédit (9 %)
• le ransomware ne représente que 4 % des actes de cybercriminalité contre les particuliers (mais 12 % des entreprises), soit environ 548 000 cas en 2015. 30 % des victimes de ransomware ont payé la rançon demandée et 41 % d'entre eux n'ont pas pu, malgré tout, récupérer leurs fichiers. [Article Original du Point]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Cybersécurité : un Français sur cinq victime de hackers en 2016

Comment vous protéger des Ransomwares ?

Comment vous protéger des Ransomwares ?

Cela n'est pas vraiment un scoop, les ransomwares sont en plein essor depuis quelques années. Comment concrètement protéger les utilisateurs d'un parc informatique contre ceux-ci ?

Il est d'abord crucial de rappeler que les utilisateurs sont le cœur du système d'information, ils en sont les principaux acteurs et représentent ainsi une ressource à protéger, en plus des données qu'ils manipulent et traitent, ils sont également le vecteur principal des attaques et des menaces.
Dans cet article nous allons passer en revu quelques points importants dans le but de protéger ses utilisateurs et son système d'information des infections de malware et notamment des ransomwares.
Pour rappel, un rançongiciel ou ransomware, est un malware (un programme, bout de code) qui va infecter un poste utilisateur, un serveur ou même un système informatique au complet, **pour chiffrer leur contenu de manière non définitive**. L'intérêt du pirate lors du déploiement d'un ransomware est de **prendre en otage les données de l'utilisateur**, qui n'y a plus accès puisqu'elles sont chiffrées. L'infection par un ransomware passe très souvent par l'affichage d'un message à l'utilisateur lui indiquant comment payer sa rançon afin, éventuellement, **d'obtenir une clé de déchiffrement lui permettant de récupérer ses données**.
Voici quelques exemple de ces messages :

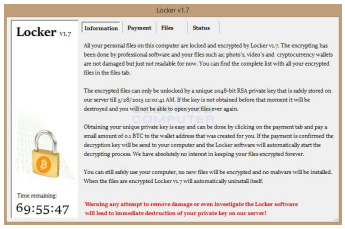

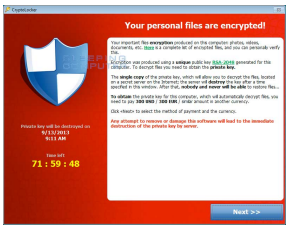

Parmi les ransomwares les plus connus, et il y en a hélas beaucoup ces derniers temps, on retrouve :
• CryptoLocker : Ce cheval de Troie apparu en 2013 générait une pair de clé RSA 2048 bits et chiffrait certains documents en les repérant via leurs extension**s. Le malware demandait une rançon payable en Bitcoin et menaçait de supprimer les données au delà de 3 jours.** Ce délai n'était en réalité mis en place uniquement pour presser l'utilisateur et l'inciter à payer puisque les données étaient toujours récupérables, sous réserve d'en posséder la clé, après ce délai. Les gains de Evgeniy Bogachec, signalé comme responsable du déploiement du ransomware, ont été estimés à 3 millions de dollars.
• CryptoWall : Un cheval de Troie ciblant les OS Windows apparue en 2014, dérivé de CryptoLocker, **il se déployait notamment par l'intermédiaire de bannières publicitaires sur des sites web qui téléchargeaient et exécutaient le code malveillant**. La version 3.0 utilisait un payload écrit en Javascript, envoyé en pièce jointe des mails, qui était déguisé en image pour passer inaperçu auprès des utilisateurs. Environs 1 000 victimes de se ransomware on été constatée par le FBI en juin 2015, les rapports d'infection ont permis d'estimer une perte totale de 18 millions de dollars pour les victimes.
• Locky : Il s'agit d'un des ransomwares les plus actifs en 2016, il utilise le mail comme moyen d'infection avec un document word en pièce jointe. **Ce dernier contient des macros malicieuses et une partie de social engineering cherchant à convaincre les utilisateurs d'activer cette dernière**. La rançon demandée en échange de la clé de déchiffrement est généralement entre 0.5 et 1 bitcoins. Un fait marquant concernant ce ransomware est par exemple cas du Hollywood Presbyterian Medical Center qui a payé 17 000 dollars en bitcoin afin de récupérer ses données après une infection par le ransomware Locky
Il ne s'agit là que des plus connus, bien d'autres existent aujourd'hui.
Le scénario catastrophe est bien entendu celui présenté dans la série Mr Robot, **l'intégralité des postes utilisateurs et serveurs de l'entreprise E-corp se retrouvent infectés par un ransomware** et il est totalement impossible pour les administrateurs du parc informatique de retrouver une quelconque donnée, mis à part les backups restés offline. Ainsi, toutes les données de l'entreprise sont prises en otage.. A ce propos, avez vous des backups offline et mis à jour régulièrement ? 😉
Voici quelques points importants concernant la protection contre les ransomwares :

Garder un système d'information à jour

Qu'il s'agisse de la base anti-virus centralisée, des règles IDS/IPS ou de l'ensemble des applications métier, **les mises à jour permettent dans la plupart des cas d'éviter une infection qui souhaiterait se déployer en exploitant des vulnérabilités connues.** Il est en effet fort dommage d'être infecté par le biais d'une vulnérabilité connue et dont le correctif est disponible et aurait pu être appliqué. Ainsi, il est important d'avoir un processus de mise à jour réactif et bien organisé pour ces différents éléments. **Les anti-virus centralisés sont par exemple une bonne option** car le déploiement de la mise à jour des bases-virales et des signatures est directement intégré pour un déploiement sur tous les postes.
Également, des solutions comme WSUS permettent bien souvent de gérer finement les mises à jour, notamment celles de sécurité, afin d'évaluer l'impact sur une application métier par exemple.

La sensibilisation des utilisateurs

Il s'agit certainement du point le plus important, **à la fois le plus ardu mais aussi le plus efficace**. La sensibilisation de tous les acteurs du SI, et notamment des utilisateurs non technique, permet de mettre en place un comportement et une approche de la sécurité qui peut faire la différence. **Cela passe par des éléments aussi simple que de savoir évaluer la pertinence et la provenance exacte d'un mail reçu**, ainsi que du comportement à adopter en cas de doute. Mais également par des éléments techniques comme la possibilité de voir, dans la configuration par défaut des postes utilisateurs, les extensions de fichier afin d'y repérer un « *.pdf.exe* » par exemple.
La sensibilisation des utilisateurs est souvent **gérée par un l'équipe de sécurité ou les administrateurs systèmes**, cela requiert une compétence réelle en terme de pédagogie et certaines entreprises peuvent faire le choix d'externaliser ce point pour une meilleur efficacité. Pour commencer, il peut être mis en place dans un premier temps la diffusion d'une newsletter « *Informatique et sécurité* » diffusée une fois par mois aux utilisateurs et qui contiendrait les bonnes pratiques à adopter, les risques du moment, etc. Le tout en des termes non technique et de façon succincte pour que la newsletter soit lue.

Les backups

Cela a déjà été évoqué plus haut dans l'article, mais les backups sont votre seul recours en cas d'infection. En effet, même si la rançon est payée, il n'est pas toujours certains que les données soient retrouvées saines et sauves. Ainsi, **il vaut mieux opter pour une rétablissement des sauvegardes.** Dans ce cas, il faut que ces sauvegardes soient le plus à jour possible. Ainsi, il est important de mettre en place un processus de backup efface et régulier. **Ce point ne pose généralement pas de problème aux grandes entreprises qui en sont déjà munies** (qui n'a jamais supprimer un dossier important après une mauvaise manipulation ?), mais les entreprises en pleines croissances peines souvent à le mettre en place avant qu'un incident arrive.
Dans ce cas, il est important d'être proactif. Également, et dans les cas les plus avancés, la mise en place de backup offline est également vital. La fameuse sauvegarde sur cassette est alors une option à mettre en place en cas d'infection globale du SI.

Les filtres anti-spams et l'analyse des mails

Nous l'avons vu en détaillant les principes de fonctionnement de quelques ransomwares, le vecteur de transmission reste généralement le mail. Ainsi, disposer de bons filtres et anti-virus permet d'écarter la menace avant qu'elle n'arrive sur le poste de l'utilisateur.
Des solutions managées en mode SaaS peuvent ainsi être utilisés sans un processus trop lourd de mise en place et d'installation…[lire la suite]

Notre métier : Sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la **Cybercriminalité** et à la **Protection des Données Personnelles** (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84).
Denis JACOPINI anime dans toute le France et à l'étranger des conférences, des tables rondes et des formations pour sensibiliser les décideurs et les utilisateurs aux risques liés à la Cybercriminalité et à la protection de leurs données personnelles (Mise en Place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) dans votre établissement.
Plus d'informations sur : https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles

---

Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet…) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle…) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.

Le Net Expert INFORMATIQUE
Consultant en Cybercriminalité et en Protection des Données Personnelles

Contactez-nous

Réagissez à cet article

Original de l’article mis en page : Ransomwares, des actions pour protéger ses utilisateurs – Information Security